



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 12 mars 2020

L'an deux mil vingt, le douze mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie.

Date de convocation du Conseil Municipal	4 mars 2020
Date d'affichage de la convocation	4 mars 2020
Nombre de conseillers en exercice	15
Nombre de conseillers présents	15

### **Etaient présents :**

LORAND Hubert	MASSARD André	PEILA-BINET Carine
CRESPER Vincent	VERGER Joseph	MASSARD Alain
BOUGAULT Christine	MÉAL Lydie	LEPEIGNEUL Christine
GOBIN Christophe	RÉGEARD Blandine	ROLLAND Dominique
MARTEL Laurence	POUESSEL Murielle	LEBRETON David

\*\*\*\*\*

### **ORDRE DU JOUR :**

1. Élection du secrétaire de séance
2. Compte-rendu du conseil municipal du 19 décembre 2019

#### **FINANCES LOCALES**

3. Budget principal et budgets annexes : comptes administratifs 2019
4. Budget principal et budgets annexes : comptes de gestion 2019
5. Boulangerie – Désignation des entreprises pour les travaux d'extension
6. Renouvellement du contrat d'acquisition de logiciels et prestations de service de la mairie

#### **COMMANDE PUBLIQUE**

7. Équipement socio-culturel – Résultat appel d'offres matériel et mobilier

#### **URBANISME**

8. Droit de préemption urbain – parcelles AB747p, AB749 et AB795

#### **DÉCISIONS – INFORMATIONS**

#### **QUESTIONS DIVERSES**

## **ÉLECTION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Madame Christine LEPEIGNEUL, conseillère municipale, est élue secrétaire de séance par le conseil municipal à l'unanimité des présents.

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2019**

Monsieur le Maire soumet le compte rendu de la séance du 19 décembre 2019 au vote. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des présents.

*Monsieur le Maire informe l'assemblée que le point 7 sera reporté à une séance ultérieure en raison de demande de compléments auprès des entreprises qui ont déposé une offre.*

## **FINANCES LOCALES**

### **2020-001 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES : COMPTES ADMINISTRATIFS 2019**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur André MASSARD, premier adjoint,

- après s'être fait rappeler les crédits ouverts lors du vote du Budget Primitif 2019,
- après énumération des décisions modificatives budgétaires de l'exercice,
- vu les mandats et titres émis au cours de l'année 2019, en section de fonctionnement et en section d'investissement,
- après en avoir délibéré,

- **Budget « Commune »**

<b>RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2019 (Hors restes à réaliser)</b>				
	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2018	Part affectée à l'investissement Exercice 2019	Résultats de l'exercice 2019	Résultats cumulés de clôture au 31/12/2019
<b>Fonctionnement</b>	163 225,44 €	163 225,44 €	190 675,73 €	<b>190 675,73 €</b>
<b>Investissement</b>	483 820,36 €		- 124 944,52 €	<b>358 875,84 €</b>

- **constate un excédent cumulé de 190 675,73 € en section de fonctionnement** à la clôture de l'exercice,
- **constate un excédent cumulé de 358 875,84 € en section d'investissement** à la clôture de l'exercice,
- **approuve à la majorité le compte administratif** dont les résultats sont repris ci-dessous (*abstention de Vincent CRESPEL arrivé après la présentation*) :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Fonctionnement</b>	680 377,73 €	871 053,46 €
<b>Investissement</b>	1 084 768,71 €	1 443 644,55 €

- **Budget « Assainissement »**

<b>RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2019</b>				
	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2018	Part affectée à l'investissement Exercice 2019	Résultats de l'exercice 2019	Résultats cumulés de clôture au 31/12/2019
<b>Exploitation</b>	<b>30 160,86 €</b>	30 160,86 €	31 885,61 €	<b>31 885,61 €</b>
<b>Investissement</b>	<b>- 642,60 €</b>		7 553,21 €	<b>6 910,61 €</b>

- constate un excédent cumulé de **31 885,61 €** en section d'exploitation à la clôture de l'exercice
- constate un excédent cumulé de **6910,61 €** en section d'investissement à la clôture de l'exercice,
- approuve à l'unanimité le compte administratif dont les résultats sont repris ci-dessous :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Exploitation</b>	19 146,45 €	51 032,06 €
<b>Investissement</b>	31 700,76 €	38 611,37 €

- **Budget « SPANC »**

<b>RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2019</b>				
	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2018	Part affectée à l'investissement Exercice 2019	Résultats de l'exercice 2019	Résultats cumulés de clôture au 31/12/2019
<b>Fonctionnement</b>	<b>565,22 €</b>	0,00 €	- 1 018,81 €	<b>- 453,59 €</b>

- constate un déficit cumulé de **- 453,59 €** en section de fonctionnement à la clôture de l'exercice,
- approuve à l'unanimité le compte administratif dont les résultats sont repris ci-dessous :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Fonctionnement</b>	4 453,81 €	4 000,22 €

- **Budget Lotissement « Les Forges »**

<b>RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2019</b>				
	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2018	Part affectée à l'investissement 2019	Résultats de l'exercice 2019	Résultats cumulés de clôture au 31/12/2019
<b>Fonctionnement</b>	<b>82 688,16 €</b>	0,00 €	- 13 173,24 €	<b>69 514,92 €</b>
<b>Investissement</b>	<b>182 230,70 €</b>	0,00 €	- 8 514,30 €	<b>173 716,40 €</b>

- **constate un excédent cumulé de 69 514,92 € en section de fonctionnement** à la clôture de l'exercice,
- **constate un excédent cumulé 173 716,40 € en section d'investissement** à la clôture de l'exercice,
- **approuve à l'unanimité le compte administratif** dont les résultats sont repris ci-après :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Fonctionnement</b>	240 086,59 €	309 061,51 €
<b>Investissement</b>	171 208,48 €	344 924,88 €

## **FINANCES LOCALES**

### **2020-002 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES – COMPTES DE GESTION 2019**

#### **Le Conseil Municipal de Quédillac,**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2019 et les décisions modificatives s'y rattachant, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé les Comptes Administratifs de l'année 2019 ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant qu'il n'y a aucune reprise à effectuer ;

- 1 – Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2 – Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3 – Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**Déclare** que les Comptes de Gestion dressés, pour l'exercice 2019 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

## **FINANCES LOCALES**

### **2020-003 – BOULANGERIE – DÉSIGNATION DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX**

#### **D'EXTENSION**

*Messieurs Christophe GOBIN et Dominique ROLLAND, concernés par l'appel d'offres, n'ont pas assisté à la présentation ni au vote.*

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2019-057 du 24 octobre 2019 relative au choix du maître d'œuvre pour la réalisation et le suivi de l'opération citée en objet.

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 5 mars dernier, a pris connaissance de l'analyse réalisée JP Bureau d'Etudes et a retenu, les entreprises suivantes :

<b>Objet</b>	<b>Entreprise</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Montant TTC</b>
Lot 1 - Gros œuvre Ravalement	EURL GOBIN	19 925.20 €	23 910.24 €
Lot 2 - Charpente	CHEROT James	1 081.55 €	1 297.86 €
Lot 3 – Traitement des bois	/	/	/
Lot 4 - Couverture	ROLLAND Dominique	271.00 €	325.20 €
Lot 5 - Menuiseries	SARL LE BRIAC	3 166.67 €	3 800.00 €
Lot 6 – Cloisons sèches	LEVREL Claude	5 323.50 €	6 388.20 €
Lot 7 - Electricité-VMC	SARL JALU	2 228.00 €	2 673.60 €
Lot 8 - Plomberie	SARL JALU	1 920.38 €	2 304.46 €
Lot 9 - Chauffage	SARL JALU	985.95 €	1 183.14 €
Lot 10 - Revêtement de sols	SARL MASSARD	5 404.15 €	6 484.98 €
Lot 11 - Peinture	SARL PIEDVACHE	1 719.63 €	2 063.56 €
<b>TOTAL</b>		<b>42 026,03 €</b>	<b>50 431,24 €</b>

Monsieur le Maire propose aux membres de l'Assemblée de suivre l'avis de la Commission d'Appel d'offres concernant les 10 lots pour lesquels une entreprise a été identifiée et donc d'attribuer les marchés conformément aux propositions énumérées ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des présents (*14 pour et 1 contre de Blandine RÉGEARD en raison du caractère ancien qui n'est pas retrouvé dans la rénovation*) :

- **ATTRIBUE** les 10 lots de l'appel d'offres relatifs à l'extension de la boulangerie,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- **DIT** que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits à l'opération 133 – Boulangerie.

## **FINANCES LOCALES**

### **2020-004 - RENOUELEMENT DU CONTRAT D'ACQUISITION DE LOGICIELS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES DE LA MAIRIE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat d'acquisition de logiciels et de prestation de services passé avec la société BERGER-LEVRAULT pour la mairie est arrivé à échéance le 31 décembre 2019.

La société BERGER-LEVRAULT propose de renouveler ce contrat qui a pour objet la cession du droit d'utilisation des logiciels développés dans le cadre dudit contrat avec documentation d'utilisation, et la fourniture par BERGER-LEVRAULT à la mairie d'une prestation d'assistance, de suivi et de développement.

Le contrat est conclu pour une durée de trois ans, non prorogeable par tacite reconduction pour un montant annuel de 2 650 € HT réparti comme suit :

- **Acquisition du droit d'utilisation des logiciels :** **2 385 € HT**  
(Pour mémoire, le dernier montant du contrat : 2 250 € HT/an)
- **Prestation de services (maintenance, formation) :** **265€ HT**  
(Pour mémoire, le dernier montant du contrat : 250 € HT/an)

#### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **DÉCIDE** de renouveler, pour les exercices 2020, 2021 et 2022, le contrat d'acquisition de logiciels et de prestation de services entre BERGER-LEVRAULT et la mairie, présenté ci-dessus, pour un montant annuel de **2 650 € HT**,
- **AUTORISE** le Maire à signer ce contrat pour la mairie de Quédillac.

## **URBANISME**

### **2020-005 – DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER – PARCELLES AB747p, AB749 et AB795**

Monsieur le Maire présente la déclaration d'intention d'aliéner concernant les parcelles cadastrées AB747p, AB749 et AB795 d'une surface totale de 838 m<sup>2</sup> appartenant aux Consorts ALIX.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer sur la D.I.A concernant lesdites parcelles cadastrales, inscrites dans le périmètre du droit de préemption urbain.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de ne pas exercer son droit de préemption urbain,
- **DONNE POUVOIR** au Maire pour signer tous documents nécessaires à ce dossier.